



## INFO-CRC spécial sur les Plans d'action stratégique 2023-2026

Le CRC COSMOSS a bien pris connaissance des priorités collectives des milieux pour les trois prochaines années et a octroyé un soutien financier de 2 359 182 \$ pour l'année 2023-2024.

Les messages de rétroaction et lettres de confirmation des budgets ont été transmis aux répondants des CLC et aux coordonnatrices locales dès le 27 juin dernier.

- Le soutien ciblé de la Table régionale en saines habitudes de vie (TIR SHV) et de l'enveloppe pour une Saine Alimentation Pour Tous (SAPT) du CISSS ont visiblement teinté les priorités des milieux.
- Ainsi, 41% du budget des stratégies sera consacré à l'enjeu des saines habitudes de vie en 2023-2024. Également, 32% du temps des équipes locales COSMOSS sera consacré à cet enjeu.
- Mise à part l'influence de ce soutien, l'équilibre entre les enjeux demeure au sein des plans.
- Le soutien dédié à la conciliation études-travail a également rallié les huit CLC autour de ce déterminant de la réussite éducative. Les efforts de sensibilisation des jeunes seront au rendez-vous avec les formations Employés avertis, ainsi qu'avec la nouvelle version de l'outil Jeconcilie.com. Quatre territoires de MRC oseront également mobiliser les employeurs et les parents pour une saine conciliation études-travail.

Les membres du CRC ont à nouveau été impressionnés par la forte participation des partenaires aux exercices de planification stratégique et par la qualité des stratégies collectives adoptées.

Bravo à toutes et à tous!



### Frais d'animation auprès des jeunes et des parents

Le cadre de référence des plans COSMOSS précise que dans une optique de changements de pratiques durables au sein des divers réseaux, les frais d'animation et/ou d'intervention directe auprès des enfants, des jeunes ou des parents constituent une dépense non admissible au soutien de COSMOSS.

Toutefois, le CRC a été surpris de constater que de nombreux milieux avaient quand même planifié l'animation d'ateliers ou de conférences à leur budget 2023-2024.

Devant le souci de sensibiliser directement les jeunes et/ou les parents, le CRC COSMOSS a décidé d'octroyer l'accès à un montant maximum de 10 000 \$ par territoire de MRC pour couvrir de tels frais d'animation. Ce soutien est accordé exceptionnellement pour les trois années des plans déposés, soit de 2023 à 2026.

Les milieux n'ayant pas planifié de tels frais au moment du dépôt de leur plan pourront se prévaloir de cette mesure lors des demandes de modification. Ces frais doivent toutefois être en lien direct avec les priorités et transformations souhaitées déjà adoptées par les CLC COSMOSS.

## Suite - Plans d'action stratégique 2023-2026

### Conciliation études-travail

Devant le bel engouement suscité par le soutien financier de 10 000 \$ pour la conciliation études-travail (CET), il a été décidé de poursuivre et bonifier ce soutien pour les années 2024-2025 et 2025-2026. Ainsi, un soutien de 20 000 \$ pour chacune de ces deux années sera accessible pour chaque CLC COSMOSS désireux d'aller plus loin dans sa stratégie de conciliation études-travail en sensibilisant les jeunes, leurs parents et les employeurs.

Une mise en commun et une coordination de nos efforts seront également déployées afin de propager un message cohérent et fort partout au Bas-Saint-Laurent. Ce nouveau levier financier est déjà intégré aux conventions de financement COSMOSS 2023-2026.

### La Glissade d'été

Pour une troisième année déjà, des activités de lecture ainsi que d'éveil aux mathématiques et aux sciences sont offertes dans les camps de jour de la région, tant en milieu rural que dans les pôles urbains afin d'atténuer la perte des acquis scolaires pendant la période des vacances d'été.

À la suite des beaux témoignages reçus et en prenant appui sur nos partenaires, le CRC a convenu d'annoncer dès maintenant le renouvellement du budget de la Glissade d'été pour 2024 et 2025. Cette belle offre d'activités pourra donc se poursuivre auprès des enfants, et ce, en l'adaptant aux réalités des territoires.



## Planification stratégique régionale COSMOSS

À l'aube de ses 20 ans de mobilisation territoriale, les membres du CRC COSMOSS ont souhaité se tourner vers l'avenir en réalisant une démarche de planification stratégique régionale.

L'exercice retenu s'inscrit dans un esprit de continuité avec l'ensemble du travail accompli au cours des 20 dernières années pour les enfants et les jeunes. Il s'agit d'identifier nos enjeux prioritaires afin de faire face aux environnements changeants et de se redonner collectivement une vision claire et porteuse pour l'avenir.

Cet exercice d'analyse et de planification débutera dès le mois d'août et culminera lors de l'assemblée régionale des partenaires en 2024. Des groupes rassemblant les membres de chaque CLC COSMOSS seront proposés cet automne afin de consulter les partenaires sur leur vision à moyen et long terme, de même que sur les orientations qui devraient guider nos travaux pour les jeunes au cours des prochaines années.

### Information

Emma Savard

Directrice générale

COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Téléphone : 418 724-6440, poste 237

Courriel : [esavard@cosmoss.qc.ca](mailto:esavard@cosmoss.qc.ca)

